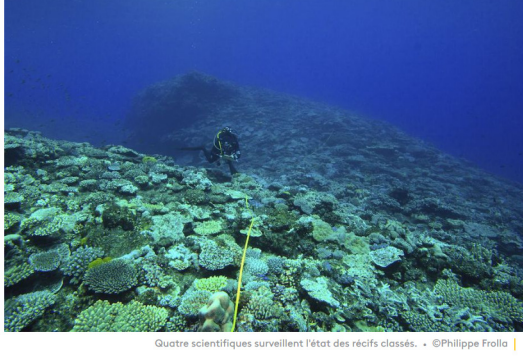


Douze ans de classement au patrimoine mondial

environnement



Quatre scientifiques surveillent l'état des récifs classés. • ©Philippe Frola



Il y a douze ans jour pour jour, l'Unesco inscrivait au patrimoine mondial de l'Humanité une partie des récifs et lagons de Nouvelle-Calédonie. Retour sur les raisons et conditions qui ont permis au Caillou de décrocher ce prestigieux label international, ainsi que sur la réalité une décennie après.

Lorelei Aubry et Clarisse Watue, avec F.T. - Publié le 7 juillet 2020 à 18h13

Le moment tant attendu a eu lieu le 7 juillet 2008. Ce jour-là, une partie des récifs coralliens calédoniens a été ajoutée au patrimoine mondial de l'Humanité, par l'Unesco. L'organisation des Nations-Unies pour l'éducation, les sciences et la culture. Pour y parvenir, une délégation avait fait le déplacement au Québec, afin d'y présenter la candidature du Caillou.



©Laurent Wantiez

Diversité et richesse

Pari gagné. La surface prise en compte par ce prestigieux classement totalise plus d'1,5 million d'hectares, répartis en six différents sites sur les trois provinces : la zone des récifs d'Entrecasteaux, celle des grands lagons Nord et Sud, Ouvéa et son île Beautemps-Beaupré... Autant de lieux reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle, grâce à la diversité des coraux et la richesse de la faune comme la flore.



©Philippe Frola

Des avantages...

Les avantages du label Unesco sont nombreux. Tout d'abord la reconnaissance, un peu comme un certificat de qualité et d'authenticité. Mais aussi la visibilité, qui génère forcément des retombées économiques au niveau touristique.

...et des conditions

Le célèbre titre impose également des conditions, notamment celle de protéger son patrimoine en impliquant les collectivités locales et les autorités coutumières. A ce titre, un système de contrôle permet de vérifier in situ l'état de conservation des sites. Une équipe de quatre scientifiques surveille l'état de santé des récifs concernés.

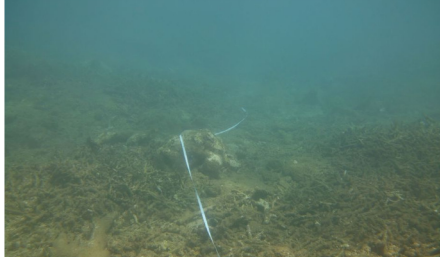


Deux personnes vont aller échantillonner les poissons. C'est-à-dire faire une liste des espèces présentes, du nombre de poissons, de leur taille. Une personne va aller voir les gros invertébrés, c'est-à-dire les coquillages, les holothuries, les crustacés. Et une personne va aller échantillonner l'habitat. Mesurer le pourcentage de corail vivant, les différentes formes, les algues, les éponges, etc.

- Laurent Wantiez, en charge du suivi des récifs dans le cadre de l'Unesco



A Tibarama, le récif corallien ne ressemble plus à ça, il semble que les acanthasters sont passés par là. • ©Laurent Wantiez



A Tibarama, le récif corallien après dommages. • ©Laurent Wantiez

235 stations de surveillance

Les scientifiques effectuent des travaux d'échantillonnage sur 235 stations bien définies. Un suivi confié par le Conservatoire d'espèces naturelles, lui-même missionné par l'Unesco pour vérifier l'état du bien inscrit. Des relevés plutôt positifs depuis l'inscription de nos récifs et lagons.



Tout simplement parce qu'il n'y a pas eu de cyclone, il n'y a pas eu de gros phénomènes qui sont venus perturber les écosystèmes, et l'impact humain est resté relativement mesuré pour nos récifs. Donc tout s'est développé : plus de corail, plus de poissons, plus d'invertébrés, et en 2014, on a pu confirmer à l'Unesco que l'intégrité du bien s'était maintenue.

- Laurent Wantiez



Promotion du classement du lagon à l'aquarium de Nouméa. • ©Aquarium des lagons

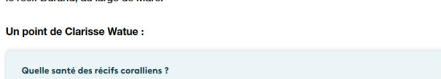
Phase trois

La troisième phase de suivi a débuté l'an dernier. Si les coraux de la côte Est présentent de légères dégradations, la situation n'est pas alarmante. La Nouvelle-Calédonie n'est pas prête de perdre son label Unesco. Mais selon le comité scientifique, il faut rester vigilants.

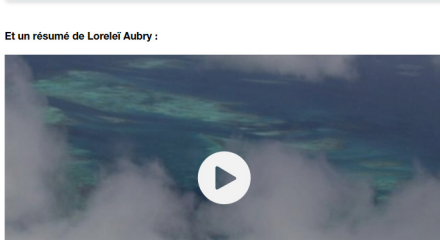
Une épave qui fait tâche

Car chose moins connue, un site qui ne remplit plus les critères peut être retiré de la liste du patrimoine mondial. Oman et l'Allemagne en ont fait les frais. Dans ce cadre, le dossier très épineux du Kea Trader fait question. Son épave, ou ce qu'il en reste, git depuis trois ans sur le récif Durand, au large de Maré.

Un point de Clarisse Watue :



Et un résumé de Lorelei Aubry :



©nouvellecaledonie